



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

Le mardi 18 octobre 2011

***Downtown Moncton Centre- ville Inc. tient sa Réunion d'affaires d'automne au Cercle des journalistes de Moncton***

**MONCTON** – La Réunion d'affaires annuelle d'automne de *Downtown Moncton Centre-ville Inc. (DMCI)* a eu lieu ce matin, lors d'un déjeuner au *Cercle des journalistes de Moncton*.

La Directrice générale de DMCI, Anne Poirier Basque a débuté en remerciant le Conseil d'administration de Downtown Moncton Centre-ville inc. Madame Poirier Basque a affirmé que DMCI arrive à faire de grandes choses grâce au leadership, à la vision commune et aux expertises des membres du C.A. dans leurs domaines respectifs.

Lors de son allocution, le Président de Downtown Moncton Centre-ville Inc., Louis Léger a rappelé l'importance d'un centre-ville sain et dynamique. Il a mis l'accent sur le fait que bien que le centre-ville ne constitue que 1.1% du terrain total de la ville, le centre-ville représente toutefois 7% de la taxe globale de la ville de Moncton. DMCI contribue donc 6 fois la valeur de sa masse en revenus de taxes foncières à la ville. Environ 20% de toutes les entreprises de la ville sont au centre-ville. Les 15 000 employés qui se déplacent au centre-ville quotidiennement constituent environ 43% de la main d'œuvre de la ville entière. Ceci dit, Monsieur Léger a ajouté que «le centre-ville ne prospère pas au même niveau que le reste de la ville, nous ne pouvons tenir le centre-ville pour acquis, nous devons continuer de travailler ensemble afin d'assurer la croissance de notre centre-ville». Monsieur Léger a aussi rappelé la nécessité et l'importance d'avoir un centre multifonctionnel au centre-ville, il a également mentionné les efforts continus de DMCI dans le développement de la rue St-George. Monsieur Léger a ensuite abordé l'idée de stationnement sur rue au centre-ville. Il a affirmé : «DMCI et la Ville de Moncton ont tenu de nombreuses réunions afin d'étudier la question en profondeur. Nous sommes tous d'accord pour dire que le stationnement sur rue serait très avantageux pour les commerçants, permettant à la clientèle un accès immédiat à leurs locaux ».

La conférencière, l'Honorable Sue Stultz; ministre du Développement social et ministre responsable des aînés, du logement et des organismes communautaires sans but lucratif. Le discours de la ministre portait sur le développement du centre-ville au cours des dernières années. La ministre Stultz a dressé la liste de ces réalisations en énumérant les divers projets tels que : le nouveau Palais de justice, le Centre communautaire de la paix, les rénovations au Centre culturel Aberdeen, la nouvelle

succursale d'Alcool N.-B. , Boulevard Vaughan Harvey, le nouveau pont menant à Riverview et l'extension des Boulevards Vaughan Harvey et Assomption. La ministre a exprimé sa gratitude envers DMCI, qui a, selon elle, joué un rôle primordial dans la réalisation de ces nombreux projets.

*DMCI* a également soumis son budget proposé pour la zone d'amélioration des affaires pour l'année 2012. Le taux de taxes de la zone d'amélioration d'affaires pour 2012 s'établit, encore une fois, à un taux fixe de 0,16 par évaluation de 100 \$.

Commerçants et propriétaires, ainsi que les employés et le public étaient présents à l'événement.

-30-

Pour plus d'informations : Anne Poirier Basque 857-2991 ou Louis Léger 852-1629